



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

création

Question écrite n° 15026

Texte de la question

M. Charles-Ange Ginesy interroge M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, sur les propositions du comité opérationnel Bâtiments anciens. En effet, une taxe sur les factures d'énergie est envisagée. La France compte 8 milliards de mètres carrés chauffés dans le tertiaire, dont 23 % de surfaces dites commerciales, et 21 % de bureaux. Or ce rapport, remis récemment à M. le ministre d'État, n'indique pas si la taxe devra être versée par le propriétaire sur la base du diagnostic de performance énergétique, ou par le locataire en fonction des consommations. Il souhaiterait donc connaître sa position sur cette question.

Données clés

Auteur : [M. Charles-Ange Ginesy](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15026

Rubrique : Impôts et taxes

Ministère interrogé : Écologie, développement et aménagement durables

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et aménagement du territoire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 janvier 2008, page 436

Question retirée le : 8 avril 2008 (Fin de mandat)